

Analyse du questionnaire aux bénéficiaires de la prime d'écomobilité

P. Quaglia, Genève Aéroport, Division environnement et affaires juridiques - Service Environnement

15 mai 2012

Introduction

Depuis 2007, dans le cadre du plan de mobilité des employés de l'aéroport, Genève Aéroport verse une prime d'écomobilité aux employés de Genève Aéroport venant travailler à pied ou en vélo. Son montant en 2011 est de CHF 450.- (CHF 470.- en 2012) annuels. La prime est attribué à la condition que l'employé n'ai pas d'abonnement de parking à l'aéroport autre que l'abonnement 60h (60h par mois autorisés, soit environ 1 j par semaine), ne bénéficie pas d'autres primes ou subventions dans le cadre du plan de mobilité et déclare sur l'honneur se rendre régulièrement au travail en vélo ou à pied (avec au maximum 1 jour par semaine où le trajet est fait autrement qu'en vélo ou à pied).

En 2011, cette prime a été attribuée à 35 employés (31 hommes et 4 femmes), auxquels nous avons adressé un questionnaire pour mieux connaître leurs pratiques et répondre aux besoins exprimés, afin – dans la mesure du possible – de développer la mobilité douce (vélo et marche à pied).

Méthodologie

L'enquête a été envoyée par courrier électronique et postal (pour les personnes sans adresse de courrier électronique) à la fin du mois de février 2012, puis à nouveau mi-avril pour les personnes n'ayant pas répondu. Le questionnaire est reproduit en annexe.

Certains participants n'ont pas communiqué toutes les données demandées. Lorsque la longueur du trajet domicile-travail n'a pas été indiquée, celle-ci a été calculée par nos soins en utilisant l'outil Google Map pour piétons.

Les valeurs complétées par les participants n'ont pas été vérifiées ou corrigées.

Résultats

Les 35 employés représentent une proportion de 5,4 % des effectifs de Genève Aéroport, soit moins que les 8,7 % de personnes venant travailler à vélo, vélo électrique ou à pied déterminés lors de l'enquête réalisée auprès de tous les personnels de l'aéroport en 2011. Sur le total des personnes bénéficiant de la prime d'écomobilité, les femmes sont sous-représentées, puisqu'elles ne sont que 11% du total, alors qu'elles représentent 24 % des effectifs de Genève Aéroport.

Seules 31 personnes ont répondu au questionnaire. Parmi elles, 20 viennent travailler en vélo, 6 viennent à pied, et 5 utilisent soit le vélo soit la marche. Il est à noter que personne n'utilise de vélo électrique.

Les piétons habitent en moyenne à 2,1 km de leur lieu de travail (entre 2 et 2,5 km), tandis que les cyclistes habitent en moyenne à 8 km (entre 2 et 25 km). Les utilisateurs du vélo et de la marche parcourent 3 km en moyenne (entre 1,5 et 7 km).

Incitation au changement

Une majorité des personnes venant travailler à pied (5 sur 6) disent avoir changé de moyen de déplacement à cause de la prime d'écomobilité. Parmi ces personnes, une d'entre elle venait auparavant en voiture ; les autres utilisaient les transports publics et de temps en temps un scooter.

Parmi les cyclistes, la moitié (10 sur 20) a été incitée à changer de mode déplacement par la prime d'écomobilité, dont cinq venaient auparavant en voiture. Les autres utilisaient auparavant essentiellement le scooter.

Enfin, parmi les 5 personnes qui viennent soit à pied soit à vélo, deux d'entre elles seulement ont changé en raison de la prime d'écomobilité ; elles venaient en scooter auparavant.

	Ont changé grâce à la prime	Mode de déplacement utilisé auparavant (plusieurs modes peuvent être utilisés)				
		Voiture	Covoiturage	Mobility	Scooter	Transports Publics
Vélo et marche	2	1			1	
Vélo	10	5	2		4	2
Marche	5	1			1	4
Total	17	7	2		6	6

Les actions de promotion du vélo ont incité 4 personnes au changement de mode de déplacement, toutes des cyclistes. Les actions citées sont les essais de vélos électriques, les rabais dans les magasins et l'entretien gratuit des vélos pendant les actions Bike to Work.

L'abonnement de parking automobile de 60h par mois est peu utilisé. Cinq personnes en profitent, toutes des cyclistes.

Environ 56% des personnes viennent à pied ou à vélo tous les jours, les 44 % restant venant 4 jours sur 5 environ. Leur moyen de transport alternatif est principalement les transports publics, suivis de près par le scooter, puis la voiture. La météo est la principale raison pour ne pas venir à pied ou à vélo.

Action Bike to Work

Seule la moitié des personnes venant à vélo ou alternativement en vélo ou à pied a participé à Bike to Work en 2011. Ces personnes répondent pourtant à tous les critères pour participer, sans qu'il ne leur coûte un effort autre que celui de s'inscrire. Les principales raisons évoquées par les personnes qui n'ont pas participé à Bike to Work sont les suivantes : l'action n'est pas assez ludique et l'effort n'est pas récompensé. Il semble que les piétons n'ont pas compris qu'ils pouvaient également participer. Pour 2012, 64 % des cyclistes affirment vouloir participer.

Propositions d'améliorations et témoignage

Le questionnaire contenait deux questions ouvertes. Les personnes interrogées étaient invitées à faire des suggestions relatives au plan de mobilité en général et pour inciter plus de personnes à venir travailler à pied ou à vélo. On peut classer les réponses en plusieurs catégories :

Infrastructures :

- pistes cyclables aux alentours de l'aéroport pas satisfaisantes, dangereuses, inexistantes (depuis le tunnel de Ferney) ou mal séparées des piétons (entre aéroport et P50), cité 5 fois
- manque de places de stationnement vélo (cité 2 fois)
- manque de douches et casiers (cité 1 fois).

Incitations :

- participation de GA à l'achat de vélos ou scooter électriques (cité 2 fois)
- augmenter le montant de la prime (1 personne)
- fourniture de vêtements protecteurs contre les intempéries (1 fois)
- prime d'écomobilité attribuée par saison et non par année, pour inciter les personnes à venir à pied ou en vélo pendant la belle saison (1 fois).
- offre d'un service annuel sur un vélo (1 fois).

Organisation et règles :

- les employés résidants près de l'aéroport ne devraient pas avoir d'abonnement de parking (ce qui est déjà le cas)
- prix de l'abonnement de parking pas encore assez dissuasif pour que les employés cherchent à utiliser un mode de transport alternatif à la voiture
- report du solde d'heure non utilisé de l'abonnement 60 h d'un mois à l'autre (1 fois), pour gagner en flexibilité et pouvoir venir en voiture les mois pluvieux ou, dans la même optique, remboursement des abonnements de parking l'été pour inciter à venir en vélo ces mois-ci
- mettre à disposition un véhicule (vélo ou voiture) pour les petits déplacements à midi (1 fois).

À noter qu'une personne remercie l'équipe du plan de mobilité pour son travail. 🚗

Enfin, environ la moitié des personnes seraient d'accord de participer à la promotion du plan de mobilité par leur témoignage.

Utilisation des infrastructures vélo mises en place (seuls les cyclistes étaient invités à répondre aux questions relatives aux infrastructures vélo)

58 % des personnes ayant répondu disent utiliser les stationnements vélos mis en place par l'aéroport. Parmi les raisons citées pour ne pas les utiliser, le risque ou l'expérience d'un vol est évoqué à trois reprises, deux personnes préfèrent mettre leur vélo dans leur local, une personne mentionne le manque de places dans les stationnements existants et une personne le manque de stationnement lorsque l'on vient depuis la passerelle du Lumion.

La borne de gonflage pour les vélos est bien utilisée, 60 % des répondants disent s'en être servis. Certains ne l'ayant pas utilisée expliquent qu'elle est trop loin (fret ou Prébois).

Enfin, personne n'a jamais utilisé les bornes de recharge électrique, ce qui est logique étant donné qu'aucune des personnes ayant participé au sondage n'utilise de vélo électrique.

Conclusions

La prime d'écomobilité a déclenché un changement de mode de transport pour la moitié des personnes qui en bénéficient. Les questions ouvertes mettent en avant une insatisfaction relative aux accès cyclables et relève que des améliorations sont possibles au niveau du stationnement des vélos. Les propositions vont être examinées et leur faisabilité évaluée. Nous allons essayer également d'améliorer la communication pour mieux informer des avantages mis en place par Genève Aéroport dans le cadre du plan de mobilité.

Annexe : questionnaire adressé aux employés

Questionnaire aux bénéficiaires de la prime d'écomobilité

Février 2012

Monsieur/Madame, Prénom, Nom, Adresse

Moyen de déplacement principal pour venir travailler :

Vélo Vélo électrique Marche à pied

Distance approximative entre votre domicile et votre lieu de travail :

Est-ce que le fait de recevoir la prime écomobilité vous a incité à changer de mode de déplacement ? Oui Non

Si oui, quel était votre moyen de déplacement auparavant ?

Voiture individuelle Covoiturage Mobility
Scooter ou moto Transport public

Autre :

Est-ce que d'autres actions en faveur du vélo (essais vélos électrique/pliant, entretien des vélos, informations) vous ont incité à changer en faveur de ce mode de déplacement ?

Oui Non Si oui, lesquelles ?

Êtes-vous titulaire d'un abonnement de parking 60h ? Oui Non

Vous venez en vélo ou à pied: tous les jours 4 jours sur 5

moins (dans ce cas, vous n'avez normalement pas le droit à la prime)

Le reste du temps, vous venez en :

Voiture individuelle Covoiturage Mobility Scooter ou
moto Transport public

Autre :

Les raisons pour ne pas venir à pied/vélo sont: horaires différents météo autre
chose à faire sur le trajet autre : Cliquez ici pour taper du texte.

Est-ce que vous avez participé à Bike to Work en 2011 ? Oui Non

Sinon pourquoi ?

Pensez-vous participer à Bike to Work en 2012 ? Oui Non

Est-ce que vous avez des propositions à faire concernant le plan de mobilité en général et les mesures pour les piétons et cyclistes en particulier ?

Pensez-vous que certaines actions du ressort de Genève Aéroport pourraient être faites pour inciter plus de personnes à venir travailler à vélo ou à pied ?

Seriez-vous d'accord de nous donner un témoignage de votre expérience qui pourrait être publié dans le cadre des actions de promotion du plan de mobilité (pas forcément de manière nominative) ?

Oui Non

Pour cyclistes uniquement :

Est-ce que vous utilisez les stationnements vélo pour parquer votre vélo dans la journée ? Oui Non

Sinon pourquoi pas ?

Est-ce que vous avez déjà utilisé la borne de gonflage ? Oui Non

Est-ce que vous avez déjà utilisé les bornes de recharges pour vélos électriques ?

Oui Non

Date :

Nous vous remercions d'avoir rempli ce questionnaire.

Vous pouvez le faire parvenir par courrier interne à Philippe QUAGLIA, Division environnement et affaires juridiques, Genève Aéroport, ou par email à philippe.quaglia@gva.ch (tél. 022 717 74 66)